



Vague de soutien après la suspension d'un professeur qui met en cause l'Éducation nationale dans l'assassinat de Samuel Paty

Un professeur est visé par une procédure disciplinaire après avoir reproché à l'institution son «hypocrisie» sur Pronote, une plateforme scolaire. C'est un mouvement qui prend de plus en plus d'ampleur ces derniers jours. Selon L'Express, un professeur a été provisoirement suspendu de cours après avoir publié un texte dans lequel il interroge le rôle qu'a eu l'Éducation nationale dans l'assassinat de Samuel Paty. Une suspension qui a déclenché une vague de soutien de la part des enseignants sur les réseaux sociaux.

Tout commence le 14 octobre dernier lorsque Jean-Christophe Peton, professeur de lettres au lycée du bois de Mouchard dans le Jura, publie un message sur la plateforme Pronote et Twitter: «Avant d'être égoïste, Samuel Paty a été abandonné par sa hiérarchie, l'Éducation nationale et ses sbires, et même tancé pour avoir montré des caricatures qui pouvaient heurter X ou Y ou Z. Aujourd'hui, la même hiérarchie nous intime une minute de silence pour lui rendre hommage.» Il ajoute: «Cette minute de silence, il faut la faire, pour lui, évidemment. Mais ne soyons pas dupes de l'hypocrisie de l'institution et de ses relais.»

Sur Twitter, sous cette même publication, l'enseignant a souhaité interpeller son «honorables recteur, le susnommé Jean-François Chanet... "Comprenez qui voudra", comme disait Eluard...» Le 22 octobre, Jean-Christophe Peton est convoqué par le rectorat de Besançon et suspendu pour 4 mois à titre conservatoire. De plus, une procédure disciplinaire est ouverte et tout cela «sous prétexte qu'un fonctionnaire ne peut critiquer son institution, ni sa hiérarchie», confie le professeur à L'Express

Un «procédé scandaleux»

Dans un communiqué, l'Association des Professeurs de Lettres, qui compte parmi ses membres Jean-Christophe Peton, «dénonce vigoureusement le procédé scandaleux dont use le rectorat de Besançon à l'encontre de notre collègue (...) visé par une procédure disciplinaire pour avoir écrit, dans un échange entre pairs, à propos de l'hommage rendu à Samuel Paty, que celui-ci n'avait pas été, pour le moins, soutenu par sa hiérarchie». L'association ajoute: «L'Éducation nationale ne saurait inquiéter un collègue pour avoir usé, hors de chaire, de sa liberté d'expression.»

Sur Twitter, de nombreux professeurs ou ex-professeurs ont réagi avec le mot-clé #TousSuspendus. «Nous savons tous que Samuel Paty n'a pas du tout été soutenu bien au contraire. Soutien!» «On peut être 800 000 aujourd'hui à être tous suspendus, dès maintenant, parce que nous rappelons que Samuel Paty n'a pas été soutenu par sa hiérarchie. Même le plus gros des mammoths ne peut froisser la vérité. Soutien» «Je déclare publiquement que l'institution n'a pas soutenu Samuel Paty avant sa mort (...). De son côté, le rectorat de Besançon assure au Café pédagogique avoir sanctionné non pas les propos du professeur mais «le fait d'avoir utilisé un outil professionnel afin de diffuser un message personnel».

